



Procès-verbal
Le jeudi 16 mai 2002 - n° 101

10 heures

Présidente : Mme Louise Harel

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 12.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Legault, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 101, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux concernant les résidences pour personnes âgées, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 11 h 59, M. Bissonnet, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 05.

Moment de recueillement

16 mai 2002

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Boisclair, leader du gouvernement, dépose :

Les réponses aux questions écrites n° 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53 et 54 concernant diverses statistiques de création d'emplois, inscrites au *Feuilleton et préavis* du 13 mars 2002 par Mme Normandeau (Bonaventure).

(Dépôt n° 1156-20020516)

Mme la Présidente dépose :

Le diagramme de l'Assemblée nationale, en date du 16 mai 2002.

(Dépôt n° 1157-20020516)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Bélanger (Mégantic-Compton), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'éducation qui, le 16 mai 2002, a étudié en détail le projet de loi :

n° 79 Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique pour les autochtones cris, inuit et naskapis

Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 1158-20020516)

16 mai 2002

Dépôt de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62 et 64 du Règlement, M. Rioux (Matane), M. Charest, chef de l'opposition officielle, et M. Dumont (Rivière-du-Loup) déposent :

L'extrait d'une pétition, signée par 110 579 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement des maisons d'hébergement.

(Dépôt n° 1159-20020516)

M. Paré (Lotbinière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 631 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le nombre de médecins dans la MRC de Bécancour.

(Dépôt n° 1160-20020516)

Mme Leblanc (Beauce-Sud) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 366 citoyens et citoyennes de Beauce-Sud, concernant l'aide aux personnes en situation de pauvreté.

(Dépôt n° 1161-20020516)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la Présidente, M. Dumont (Rivière-du-Loup) retire certains propos non parlementaires.

16 mai 2002

Motions sans préavis

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des affaires sociales procède à des consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 98, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-médicaments et d'autres dispositions législatives, les 28, 29 et 30 mai 2002, et à cette fin, qu'elle entende les organismes suivants :

Le mardi 28 mai 2002

11 h 00 à 11 h 15	Remarques préliminaires du groupe parlementaire formant le gouvernement
11 h 15 à 11 h 30	Remarques préliminaires du groupe parlementaire formant l'opposition
11 h 30 à 12 h 15	Collège des médecins du Québec
12 h 15 à 13 h 00	Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada
15 h 00 à 15 h 45	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
15 h 45 à 16 h 30	Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes
16 h 30 à 17 h 15	Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
17 h 15 à 18 h 00	Confédération des syndicats nationaux
20 h 00 à 20 h 45	Conseil du patronat
20 h 45 à 21 h 30	Association des CLSC et CHSLD
21 h 30 à 22 h 15	Coalition pour l'assurance-médicaments
22 h 15 à 23 h 00	Fédération des médecins spécialistes du Québec
23 h 00 à 23 h 45	Ordre des pharmaciens du Québec

Le mercredi 29 mai 2002

15 h 00 à 15 h 45	Coalition Solidarité-Santé
15 h 45 à 16 h 30	Association des hôpitaux du Québec
16 h 30 à 17 h 15	Association québécoise des pharmaciens propriétaires
17 h 15 à 18 h 00	Centrale des syndicats du Québec

16 mai 2002

20 h 00 à 20 h 45	Fédération des infirmières et infirmiers du Québec
20 h 45 à 21 h 30	Fédération de l'Âge d'Or du Québec
21 h 30 à 22 h 15	Fédération étudiante universitaire du Québec conjointement avec Force Jeunesse et la Fédération des associations d'étudiants en médecine du Québec
22 h 15 à 23 h 00	Conseil consultatif de pharmacologie
23 h 00 à 23 h 45	Comité de révision de l'utilisation des médicaments

Le jeudi 30 mai 2002

11 h 00 à 11 h 45	Association québécoise des retraités
11 h 45 à 12 h 30	Conseil pour la protection des malades
15 h 00 à 15 h 45	Association des pharmaciens d'établissements de santé du Québec
15 h 45 à 16 h 00	Remarques finales du groupe parlementaire formant l'opposition
16 h 00 à 16 h 15	Remarques finales du groupe parlementaire formant le gouvernement

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires ainsi que pour les remarques finales, partagée également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition ;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 30 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition.

QUE le ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

16 mai 2002

M. Gendron, ministre des Ressources naturelles, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le mois de l'arbre et des forêts qui se tient tout au long du mois de mai. La traditionnelle Semaine de l'arbre et des forêts, célébrée depuis 125 ans, cédant sa place à un mois complet de sensibilisation et de promotion à la conservation des forêts.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Lemieux, ministre d'État à la Culture et aux Communications, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des musées, célèbre leur rôle dans la société comme temple de la connaissance et de la culture et remercie chaleureusement les personnes qui y travaillent.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Leblanc (Beauce-Sud) propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite l'équipe de hockey le *Garaga* de Saint-Georges de Beauce, qui évolue dans la ligue semi-professionnelle de hockey du Québec, pour avoir remporté la coupe Allan le 13 avril dernier à Powell River en Colombie-Britannique.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

16 mai 2002

Mme Beauchamp (Sauvé) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 150^e anniversaire du journal *Le Courrier* de Saint-Hyacinthe, le plus vieux journal francophone publié en Amérique du Nord et l'un des rares hebdomadaires indépendants au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 65, Loi budgétaire n° 1 donnant suite au discours sur le budget du 29 mars 2001 et à certains énoncés budgétaires ;
- la Commission de la culture, afin de poursuivre les consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 104, Loi modifiant la Charte de la langue française ;
- la Commission des institutions, afin de débiter l'étude détaillée du projet de loi n° 84, Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation ;
- la Commission des affaires sociales, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 95, Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance et la Loi sur le ministère de la Famille et de l'Enfance.

16 mai 2002

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Beaulne, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 24 mai 2002, Mme Houda-Pepin (La Pinière) s'adressera à M. Boisclair, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « la crise du logement ».

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) dépose :

Un document préparé par M. Claude Laferrière, professeur à l'UQAM, et intitulé *Les garderies à cinq dollars sont-elles une aubaine? Prise numéro deux.*

(Dépôt n° 1162-20020516)

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Legault, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 101, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux concernant les résidences pour personnes âgées, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de Mme Boulet (Laviolette).

16 mai 2002

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient un débat de fin de séance entre Mme Boulet (Laviolette) et M. Legault, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant le nombre de médecins dans la région de la Mauricie.

À 18 h 12, M. Brouillet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 21 mai 2002, à 10 heures.

La Présidente

LOUISE HAREL